



DECLARATION DES ELUS CFE-CGC CSE DU 8 FEVRIER 2021

POUVOIR D'ACHAT ET RECHERCHE AU CEA

La crise sanitaire va bientôt avoir un an et est omniprésente aujourd'hui. Lors du premier confinement, la Direction Générale a décidé de maintenir les salaires ainsi que les primes de sujétion, de poste...

Dans le privé, bon nombre de salariés se sont retrouvés au chômage partiel avec un salaire réduit à 84 %.

Au CEA, n'oublions pas que **c'est notre quotidien d'être payé à environ 80% à cause du gel du point** et de l'inflation qui perdurent depuis plus d'une décennie pour une durée de travail à temps plein !

En fait le seul geste que la Direction a fait, c'est envers les primes, et donc envers une partie seulement du personnel !

Et si nous n'avions pas été un EPIC, certains d'entre nous serions à 65% du salaire ! De toute façon le gel du point nous y emmène irrémédiablement.

Dans un article récent sur l'Institut Pasteur et la recherche, ce rapport fait apparaître que les salaires des chercheurs sont 37% inférieurs à la moyenne de l'OCDE ! Les investissements suivent péniblement...

C'est d'ailleurs pourquoi, Emmanuelle Charpentier – Prix Nobel de Chimie – a fait sa carrière à l'étranger et l'a justifié pour des raisons de salaires et de moyens.

De même, Stéphane Bancel pdg de Moderna est un ancien de BioMérieux et est aujourd'hui le patron d'un des vaccins étrangers.

Alors à quand une vraie volonté de remettre la recherche française sur les rails et en particulier le CEA, fer de lance de la recherche appliquée.

La CFE-CGC réclame une augmentation significative de l'ensemble des salaires Annexes 2 et Annexes 1, sans clivage, ainsi que plus de moyens pour les salariés du CEA.